



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets



(11) **EP 1 407 680 A1**

(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(43) Date de publication:
14.04.2004 Bulletin 2004/16

(51) Int Cl.7: **A41D 13/12**, A41D 13/00,
A61G 7/10

(21) Numéro de dépôt: **03364021.0**

(22) Date de dépôt: **09.10.2003**

(84) Etats contractants désignés:
**AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR
HU IE IT LI LU MC NL PT RO SE SI SK TR**
Etats d'extension désignés:
AL LT LV MK

(30) Priorité: **11.10.2002 FR 0212635**

(71) Demandeurs:
• **Lunven Anne épouse Souben
56000 Vannes (FR)**

• **Souben, Pierre Léon
56000 Vannes (FR)**

(72) Inventeurs:
• **Lunven Anne épouse Souben
56000 Vannes (FR)**
• **Souben, Pierre Léon
56000 Vannes (FR)**

(54) **Dispositif permettant à une personne alitée d'empoigner le vêtement d'une personne l'aidant à se lever.**

(57) Dispositif permettant à une personne alitée d'empoignée le vêtement d'une personne l'aidant à se lever.

L'invention concerne un dispositif permettant à la personne alitée de prendre des points d'appui sur le vêtement de « l'aidant » qui se trouve ainsi soulager.

Il est constitué d'au moins deux fentes (1) pratiquées dans le vêtement, de la largeur d'une main et dis-

posées sur la partie haute du vêtement et de chaque côté de façon symétrique. Une pièce de tissu intérieure (2) protège la fente et renforce le dispositif Le dispositif selon l'invention est particulièrement destiné aux blouses et tuniques médicales pour toutes personnes ayant en charge des personnes alitées que ce soit à la maison, dans les cliniques, les hôpitaux, les maisons de retraite, les centres de rééducation

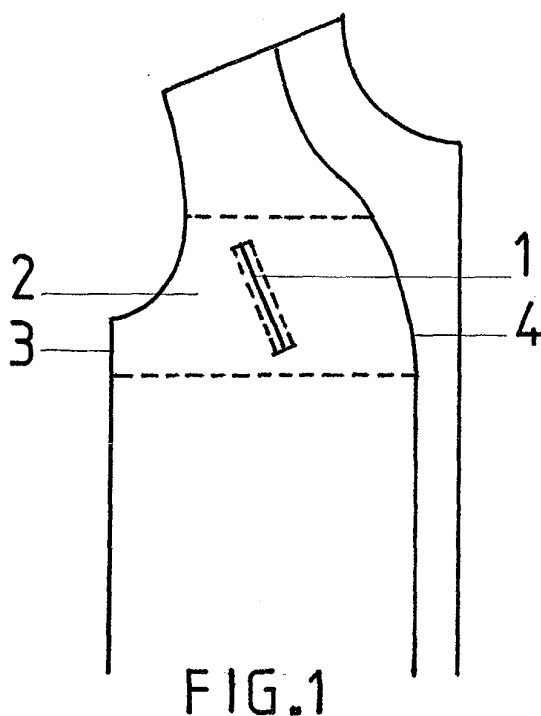


FIG.1

EP 1 407 680 A1

Description

[0001] La présente invention concerne un dispositif technique qui permet à une personne d'aider une autre personne à se lever tout en limitant les efforts.

[0002] Actuellement, cette manipulation est faite sans l'aide d'aucun moyen technique. Le praticien doit aider la personne à se lever avec ses forces et le patient n'a aucun point d'appui si ce n'est accrocher directement le corps du praticien, sauf dans les cas de grosses invalidités ou il existe un engin appelé « lève personne » qui est un engin encombrant qui ne peut se transporter aisément et qui demande de la manipulation. Le praticien est donc soumis à des lombalgies et le dispositif selon l'invention permet d'y remédier.

[0003] Ce dispositif technique de l'invention est constitué d'au moins deux fentes pratiquées dans le vêtement, de la largeur d'une main et disposées sur la partie haute du vêtement. Une pièce de tissu intérieure protège la fente et renforce le dispositif.

Ainsi, la personne à lever agrippe « les poignées » situées sur le vêtement de son assistant lesquelles lui servent d'appui et facilite la manoeuvre de l'assistant.

[0004] Les dessins annexés illustrent l'invention :

La figure 1 représente le côté devant d'un vêtement qui s'ouvre sur sa face ventrale; le vêtement est équipé du dispositif de l'invention

La figure 2 représente « le fond », la pièce de renfort de la figure 1

La figure 3 est une variante du dispositif et représente le devant d'un vêtement qui ne possède pas d'ouverture ventrale. Le vêtement est équipé du dispositif de l'invention.

La figure 4 représente « le fond », la pièce de renfort, variante de la figure 3.

La figure 5 représente une fente passepoilée.

[0005] En référence à ces dessins, le dispositif est constitué d'au moins deux fentes (1) situées dans la partie haute du vêtement et de chaque côté de façon symétrique. Ces fentes sont assez larges pour laisser passer la main; elles sont pratiquement verticales; elles sont passepoilées selon la figure 5 de façon à les consolider.

Chaque fente (1) est protégée par une pièce de tissu (2) à l'intérieur du vêtement. Cette pièce renforce le dispositif; elle est cousue sur ses quatre côtés (2) en utilisant d'un côté, les coutures existantes latérales (3) du vêtement et de l'emmanchure et de l'autre la parmenture (4) du vêtement.

Selon une variante illustrée figure 3 et 4, pour les vêtements sans parmenture (sans ouverture sur la face ventrale), la pièce de tissu (5) est d'un seul morceau et cousue sur ses quatre côtés en utilisant les coutures existantes latérales (3) du vêtement et de l'emmanchure et elle est renforcée au centre (6) par des surpiqûres.

[0006] Ce dispositif selon l'invention est particulière-

ment destiné au monde médical : les aides soignants, les infirmières, les kinésithérapeutes, les aides à domicile et toutes personnes ayant en charge des personnes alitées que ce soit à la maison, dans les cliniques, les hôpitaux, les maisons de retraites, les centres de rééducation... Ce dispositif selon l'invention est toujours « en place ».

Revendications

1. Dispositif technique permettant à une personne alitée d'empoigner le vêtement d'une personne l'aidant à se lever **caractérisé en ce qu'il** comporte au moins une paire de fentes (1) situées sur la partie haute du vêtement et de chaque côté du vêtement.

2. Dispositif selon la revendication 1 **caractérisé en ce que** les fentes (1) sont passepoilées;

3. Dispositif selon la revendication 1 et 2 **caractérisé en ce que** les fentes (1) ont une longueur suffisante pour passer la main.

4. Dispositif selon l'une quelconque des revendications précédentes **caractérisé en ce que** chaque fente (1) soit consolidée par une pièce de tissu (2) intérieure au vêtement et cousue sur ses quatre côtés en utilisant d'un côté, les coutures existantes latérales (3) du vêtement et de l'emmanchure et de l'autre, la parmenture (4) du vêtement.

5. Dispositif selon l'une quelconque des revendications 1 à 3, **caractérisé en ce que** chaque fente (1) est consolidée dans les cas où le vêtement ne s'ouvre pas sur la face ventrale par une pièce de renfort (5) qui est une pièce de tissu (5) disposée alors d'un seul tenant, cousue sur ses quatre côtés en utilisant les coutures latérales (3) extérieures y compris les emmanchures; cette pièce est renforcée au centre par des surpiqûres (6)

6. Vêtement destiné à être porté par un assistant aidant la personne alitée à se lever, **caractérisé en ce qu'il** comprend au moins deux fentes (1) pratiquées dans ledit vêtement dont la largeur est suffisante pour laisser passer la main de la personne alitée, ces fentes (1) permettant à la personne alitée de s'y agripper pendant que l'assistant l'aide à se lever.

7. Vêtement selon la revendication 6, **caractérisé en ce que** les fentes (1) sont passepoilées.

8. Vêtement selon la revendication 6 ou 7, **caractérisé en ce que** les fentes (1) sont situées sur la partie haute du vêtement de l'assistant.

9. Vêtement selon l'une quelconque des revendications 6 à 8, **caractérisé en ce que** les fentes (1) sont situées de chaque côté du vêtement.

10. Vêtement selon l'une quelconque des revendications 6 à 9, **caractérisé en ce que** les fentes (1) sont protégées par une pièce de tissu (2, 5) disposé à l'intérieur du vêtement et cousue à celui-ci.

5

10

15

20

25

30

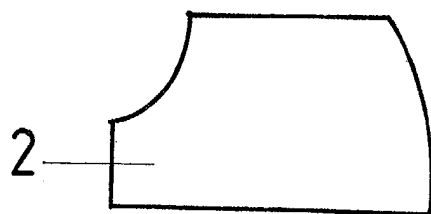
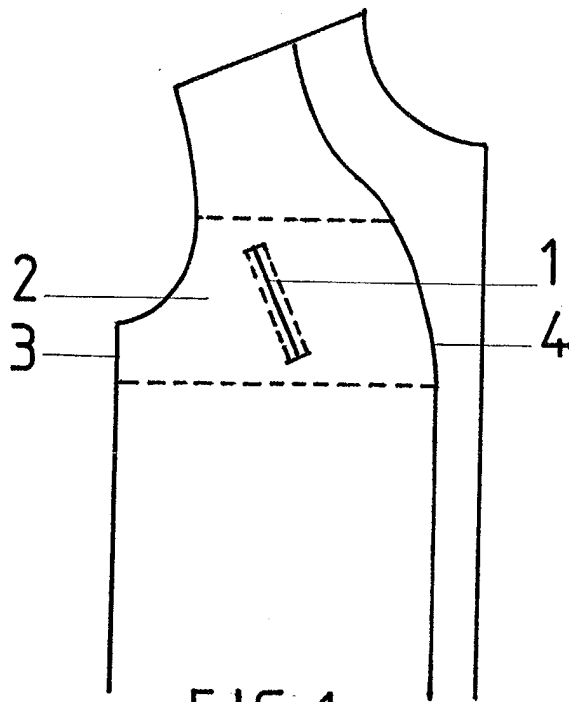
35

40

45

50

55



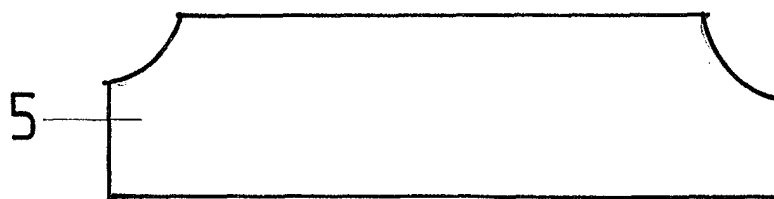
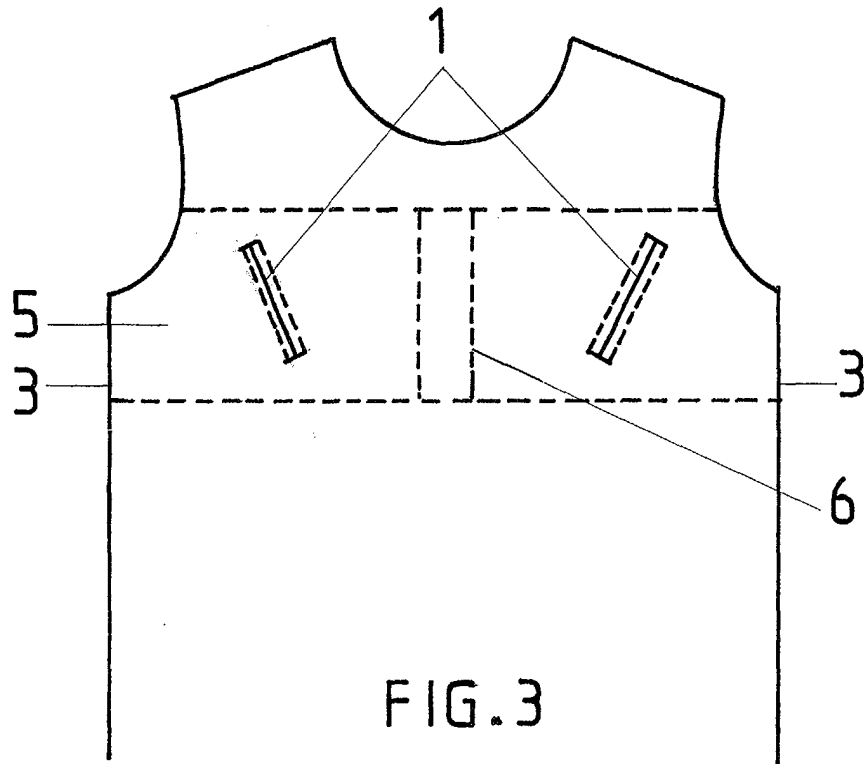


FIG. 4



Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande

EP 03 36 4021

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.Cl.7)
X	US 6 240 564 B1 (TE KANAWA KOHI) 5 juin 2001 (2001-06-05) * colonne 1, ligne 30 - ligne 33 * * colonne 1, ligne 59 - ligne 65 * * colonne 2, ligne 6 - ligne 10 * * colonne 4, ligne 30 - ligne 61 *	1,3,6,8,9	A41D13/12 A41D13/00 A61G7/10
Y	* colonne 5, ligne 25 - ligne 30; figures 2-4 *	2,7	
Y	--- US 5 836 310 A (HYDE DOROTHY F ET AL) 17 novembre 1998 (1998-11-17) * colonne 1, ligne 51 - ligne 53 * * colonne 3, ligne 7 - ligne 13; figure 1 *	2,7	
A	--- US 4 599 750 A (RAHAMAN ABDUL M) 15 juillet 1986 (1986-07-15) * colonne 1, ligne 20 - ligne 27 *	1,6	
A	--- US 4 429 419 A (SNYDER ROBERT Z) 7 février 1984 (1984-02-07) * colonne 1, ligne 67 - colonne 2, ligne 2 * * colonne 3, ligne 44 - colonne 4, ligne 2; figures 1,2 *	1,6	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.Cl.7) A41D A61G
A	--- US 5 896 859 A (CARROLL JOHN D) 27 avril 1999 (1999-04-27) * colonne 4, ligne 59 - colonne 5, ligne 7; figure 1 *	1,6	
A	--- US 5 301 371 A (CHAO WEN-CHUNG) 12 avril 1994 (1994-04-12) * colonne 2, ligne 55 - colonne 3, ligne 2; figure 3 *	1,6	
	--- -/--		
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 9 janvier 2004	Examineur Monné, E
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	

EPO FORM 1503 03 82 (P04C02)



Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande
EP 03 36 4021

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.Cl.7)
A	PATENT ABSTRACTS OF JAPAN vol. 1995, no. 02, 31 mars 1995 (1995-03-31) & JP 06 304196 A (MEITEC CORP), 1 novembre 1994 (1994-11-01) * abrégé * -----	1, 6	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.Cl.7)
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche		Date d'achèvement de la recherche	Examineur
LA HAYE		9 janvier 2004	Monné, E
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			

EPO FORM 1503 03 82 (P04C02)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 03 36 4021

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.

Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

09-01-2004

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
US 6240564 B1	05-06-2001	AU 749379 B2	27-06-2002
		AU 8247998 A	08-02-1999
		EP 0996343 A1	03-05-2000
		JP 2001509553 T	24-07-2001
US 5836310 A	17-11-1998	AUCUN	
US 4599750 A	15-07-1986	AUCUN	
US 4429419 A	07-02-1984	AUCUN	
US 5896859 A	27-04-1999	AUCUN	
US 5301371 A	12-04-1994	AUCUN	
JP 06304196 A	01-11-1994	AUCUN	

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82